

CÉDULE A.

(Estimés Approximatifs.)

TRAVAUX REQUIS POUR RACCORDER LE CHEMIN DE FER Q. M. O. ET O. AVEC LE CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL, — ET LE SERVICE DES BATEAUX TRAVERSISERS.

1o Acquisition, location, ou construction de quais (ceux en usage actuellement coûtent \$6,500 par année) soit un capital de	\$130,000
2o Travaux sur les quais, batardeaux, voies d'évitement, etc., etc.....	30,000
3o La moitié du coût des bateaux traversiers, et de leurs accessoires.....	90,000
	<u>\$250,000</u>

CÉDULE B.

(Estimés Approximatifs.)

TRAVAUX A MONTRÉAL.

Prolongement de la ligne et construction de bâtiments sur le terrain Belle-Rive \$50,000

TRAVAUX GÉNÉRAUX.

Ballast pour compléter la voie jusqu'à Québec..... \$33,000

TRAVAUX A TROIS-RIVIÈRES.

Comprenant les travaux sur le chemin de Ceinture,—la substitution des rails
d'acier aux rails de fer sur le chemin de Ceinture, et sur l'embranchement
des Piles,—travaux sur les quais,—navigation sur le Saint-Maurice depuis
les Grandes-Piles jusqu'à La Tuque..... \$140,000

TRAVAUX A QUÉBEC.

Ateliers,—achèvement de la rue St. André,—prolongement de la ligne jusqu'à
eau profonde sur les quais du bassin "Louise,"—déplacement de la voie
sur la rue du Prince-Edouard, soit en expropriant un côté de la rue ou en
changeant complètement la voie et en passant sur les terrains connus sous
le nom de Pointe-au-Lièvre..... \$225,000

\$448,000

(Ces derniers ouvrages sont compris dans les obligations entre le Gouvernement et
la Cité de Québec, que le Syndicat offre d'assumer).

Les Cédules A. et B. ci-haut sont celles auxquelles il est référé dans le contrat
ci-annexé.

MONTRÉAL, 4 Mars 1882.